

Technolecte des couleurs en arabe marocain

Hafida EL Amrani

Université Ibn Tofaïl, Kénitra, Maroc

Résumé : Les mots désignant les couleurs ont une forte charge socioculturelle, véhiculant tout particulièrement la perception qu'une société a du monde, ses coutumes, et ses croyances. Ils sont porteurs de codes culturels lexicalisés, partagés par une grande partie des usagers ou par l'ensemble de la communauté, d'une même époque et d'un même lieu géographique.

À partir d'une enquête de terrain, et sur la base d'un corpus recueilli puis confronté avec des entrées du dictionnaire *Le Colin*, puis enrichi d'apports divers, cette contribution tentera de faire l'inventaire des dénominations des couleurs en arabe marocain, ceci dans le but de découvrir les spécificités du champ chromatique marocain, ainsi que le reflet qu'il offre de la société marocaine.

Mots-clés : couleur; dénomination; technolecte; référent; arabe marocain

Abstract: Words designating color carry strong sociocultural connotations; they convey more specifically the perception that a community has of the universe, of its own customs and its beliefs. They convey lexicalized, cultural codes shared by the majority, not to say by the whole community, at a particular period and over a specific geographical area.

Based on fieldwork investigation and on the exploitation of collected data, all of which have been confronted with entries in *Le Colin Dictionary of Moroccan Arabic*, and supplemented with materials from various other sources, this paper offers an inventory of color denominations in Moroccan Arabic, aiming thus to elicit the specific features of the chromatic spectrum and its perception within the Moroccan society.

Keywords: Color; denomination; technolect; referent; Moroccan Arabic

« La perception et la dénomination des couleurs ne sont pas universelles, elles diffèrent avec les cultures et les langues... et peuvent évoluer dans le temps. Différents paramètres interviennent dans leur dénomination selon le vécu de chaque groupe social et la symbolique qui s'y rattache. »

Nicole Tersis, linguiste au CNRS

Introduction

Certes, les mots de couleur sont des mots à forte charge culturelle. Ils véhiculent tout particulièrement bien des aspects de la culture d'une société, ses coutumes, et ses croyances. Ils sont porteurs de codes culturels lexicalisés, partagés par l'ensemble d'une communauté, d'une même époque, et d'un même lieu géographique.

Une des particularités de l'arabe marocain, langue à tradition orale, est la richesse de son vocabulaire chromatique. Ne disposant d'aucune source écrite, ce vocabulaire est transmis au cours du processus d'acquisition de la langue maternelle de génération en génération. Ceci étant, en élaborant ses propres moyens, la tradition orale garantit la transmission d'un savoir linguistique, dont le vocabulaire.

Comme le souligne Calvet : « ...il y a une spécificité des sociétés de tradition orale, une régulation des phénomènes sociaux fondée sur la seule force de la parole et de ses accessoires mnémotechniques, spécificité qui les différencie largement des sociétés de tradition écrite »¹.

Ainsi, notre contribution a pour objet d'inventorier le champ chromatique de l'arabe marocain, soit le technolecte des couleurs, vu la rareté de travaux consacrés au lexique chromatique, domaine pourtant largement exploré dans différentes autres langues. Nous tenterons donc de combler partiellement cette lacune en constituant un corpus assez représentatif des différents termes de couleurs : termes de base, dénominations, nuances, teintes, et termes modificateurs.

Précisons cependant, que notre projet est modeste dans la mesure où il se limite à rassembler les termes chromatiques de l'arabe marocain repérés dans la vie courante des Marocains, à décrire les différentes nuances, à cerner leurs dénominations référentielles et leurs catégories grammaticales, sans aborder toutefois ni la symbolique ni la ou les valeur(s) de chaque couleur, ni leurs connotations. Il s'agit d'un simple inventaire d'un lexique spécialisé et culturel, c'est à dire, un panorama sur la manière dont la culture marocaine perçoit les couleurs.

¹ Louis Jean Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p. 121.

1. Définitions de termes

1.1. Couleur

Du point de vue de l'optique, la couleur est une impression produite sur l'œil par la lumière réfléchiée par la surface d'un objet. D'après le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), « la couleur est une qualité de la lumière qui envoie à un objet et qui permet à l'œil de le distinguer des autres objets, indépendamment de sa nature et de sa forme »². Aussi,

la couleur est la perception que nous avons des différentes longueurs d'onde qui constituent la lumière visible. Cet ensemble de longueurs d'onde qu'on appelle le spectre de la lumière s'étend du violet [...] au rouge. Au-delà de ces longueurs d'onde, la lumière devient invisible et on entre dans le domaine de l'ultraviolet [...] et dans l'infrarouge ou rayonnement calorifique. La perception des couleurs dépend de l'âge, du sexe, de l'environnement et de la culture personnelle.³

En conséquence, plusieurs facteurs interagissent pour la nomination d'une couleur : physiologiques, physiques, psychologiques et surtout culturels. Par ailleurs, la couleur est d'abord un langage, une forme d'expression, un système de signes et de codes élaborés par une communauté, donc différent selon les sociétés, l'espace et le temps. Selon l'approche cognitive,

la couleur est une sensation, que l'on associe mentalement aux objets qui en produisent l'expression la plus marquée. L'identification des sensations colorées à des catégories est un apprentissage, plus ou moins poussé selon les personnes. Il permet l'usage conscient des couleurs dans des signes, et implique leur participation inconsciente à des symboles.⁴

D'un point de vue linguistique, les différentes gammes de couleurs impliquent « que l'on reconnaisse la possibilité d'isoler une série de lexèmes spécialisés formant un système qui se décrit en termes d'opposition des unités sur des dimensions pertinentes ».⁵

² CNRTL-Ortolang (Outils et Ressources pour un traitement optimisé de la langue), Portail lexical, www.cnrtl.fr, consulté le 15/08/2015.

³ www.Profil-couleur.com, consulté le 15/08/2015.

⁴ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Couleur>, consulté le 15/08/2015.

⁵ Wald, Paul, « Clôture sémantique, universaux et terminologies de couleurs », dans Serge Tornay (dir.), *Voir et nommer les couleurs*, Nanterre, éd. Labethno, 1978, p. 121-138.

Enfin, aux couleurs primaires (vert, rouge, bleu) s'ajoutent les couleurs dérivées, secondaires ou tertiaires, qui reviennent aux onze grandes catégories de couleur, soit: jaune, rose, marron, gris, violet, noir, blanc, et orange. Ce sont soit des dénominations directes, c'est-à-dire abstraites, ou motivées, c'est-à-dire référentielles selon la symbolique sociale.

1.2. Technolecte

De même que toutes les dénominations attribuées à un phénomène linguistique ou sociolinguistique, qui diffèrent selon le point de vue de chaque courant, tendance ou discipline, le technolecte n'est qu'un choix émanant du besoin de désigner un ensemble de faits linguistique. Dans son ouvrage *Études sociolinguistiques*, Messaoudi rappelle que :

Claude Hagège^[6] a été l'un des premiers à utiliser ce terme. [...] Le technolecte n'est pas synonyme de terminologie ou de jargon. Il les contient et ne peut être réduit au seul niveau lexical. Il englobe aussi des usages discursifs, caractéristiques des textes spécialisés. [...] Le technolecte est conçu comme un ensemble d'usages lexicaux et discursifs, propres à une sphère de l'activité humaine. Ainsi, les productions écrites et orales, englobant la terminologie savante, les textes de haute scientificité mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire viendront se ranger dans le technolecte. Il ne s'agit pas d'une langue à part, opposée de la langue ordinaire comme le supposerait l'emploi critiqué de « Langue de spécialité ». Fabienne Cusin-Berche soulignait à ce sujet : « il n'existe pas une langue technique opposable à une langue standard, mais des usages discursifs et lexicaux propres à chaque domaine d'activité » (1994, p. 42). Il s'agit en fait d'un savoir-dire verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir ou un savoir-faire.⁷

Le technolecte fait donc référence à un sous-système qui puise dans la langue ordinaire pour rendre compte des réalités d'une expérience humaine. Étant une dénomination générique, le technolecte englobe toutes les manifestations langagières du groupe duquel il est question d'étudier le comportement linguistique. De son côté, De Vecchi précise que

le travail, les techniques, les connaissances tout comme leur description, apprentissage et transmission ont toujours fait l'objet d'une formalisation langagière. D'abord

⁶ Claude Hagège, « Voies et destins de l'action humaine sur les langues », dans Claude Hagège et Istvan Fodor (dir.), *La réforme des langues, histoire et avenir*. Hambourg : Buske, 1982, p. 11-67.

⁷ Leila Messaoudi, *Études sociolinguistiques*, Rabat, Okad, 2003, 174-175.

orale, puis écrite, cette formalisation en langue n'a jamais fait l'objet d'une appellation qui rencontre le consensus. Elle ne le fera sans doute jamais tant les points de vue et les critères d'observation prennent en compte des aspects différents du phénomène. Là où l'un voit un argot de métier, l'autre verra un jargon; un ergolecte, un technolecte sinon une langue spécialisée, voire une terminologie ou un simple sociolecte et parfois une nomenclature.⁸

Le technolecte prend donc ses racines dans la langue usuelle, ordinaire, et permet de rendre compte des réalités techniques d'un domaine de l'activité humaine.

2. Corpus

2.1. Collecte

Vu que le lexique chromatique marocain est exclusivement oral, aucune source écrite n'étant disponible, notre corpus est constitué d'une matière brute, collectée de diverses sources.

Il s'agit, par conséquent, d'un corpus constitué à partir de plusieurs sources. La première remonte à plusieurs années d'observation et de collecte auprès d'une dame centenaire qui a vécu entre les villes de Fès et de Rabat. C'était une source intarissable d'information sur la culture orale marocaine. Ainsi, grâce à elle, nous avons pu inventorier une centaine de mots de couleurs, des termes basiques et usuels, comme les termes archaïques et désuets.

La seconde source est constituée d'interviews effectuées avec des couturières de tenues traditionnelles marocaines. Ces femmes sont une excellente source d'information dans la mesure où elles ont affaire à différents artisans (mṣəllmin) : du tisserand (dərraz : spécialiste des tissus pour jellaba), à l'enfileuse de perles (nnəbbata), à la brodeuse (tərraza), au décorateur (zzuwaq), au tisseur de fil d'or ou d'argent (mul ləhrir), etc. Et avec chacun ou chacune, la précision et le détail, voire l'exactitude de la couleur souhaitée (nuance, teinte) est cruciale. Autrement dit, la dénomination de la couleur ne doit aucunement prêter à confusion.

⁸ Dardo De Vecchi, « Le lieu de création de technolectes lieu de termes, de temps et d'action », dans L. Messaoudi (dir.), *Sur les technolectes*, Rabat, Laboratoire Langage et société, 2012, p. 9.

La troisième source est le produit d'une recherche dans les huit volumes du *Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain* (1993). C'est un véritable trésor pour la connaissance de l'AM et de sa civilisation; un ouvrage d'une immense richesse avec une qualité d'information exceptionnelle.

Ainsi, cette recherche nous a permis de vérifier l'exactitude de l'information déjà obtenue, voir même de la compléter dans certains cas. Car il faut reconnaître que Colin a non seulement bien observé la société marocaine, mais qu'en plus, il a été d'une curiosité inassouvie, au point de fournir les détails les plus minutieux sur la langue et sur la culture marocaines.

Ainsi, la compilation totale nous a permis de recenser dans les cent-vingt dénominations de couleur typiquement marocaines, en écartant toutefois les emprunts faits au lexique français entre autre.

2.2. Inventaire

[illegible]

	lærnzi ʕənbri xaburi	orange ambre genêt	jaune orange jaune clair jaune d'or brillant	adj. adj. adj.
rouge hmər	ʕəkri jaʒuri belleʕman qiqani dəmmi xuxi didi rummani	rouge à lèvres : ʔəkkar briques coquelicot personne maline, vive sang pêche arbre de Judée grenades	rouge vermeille rouge brique rouge vif rouge écarlate rouge pourpre rouge rosé rouge pourpre rouge vif	adj. adj. n. adj. adj. adj. adj. adj.
rose fanidi	fanidi həmmʕi zəbi xdud ʕʕəltana ʕiqiqi wərđi həbb ruman fəʒli qərnfli tərtəri nəsri	bonbon pois chiche chair joues de la Sultane pierres/bijoux roses grains de grenade radis girofle tartre aigle	rose clair rose jaunâtre rose pâle rose clair rose tendre rose foncé rose mauve rose criard rose brun rose jaunâtre rose sauvage, églantine	adj. adj. adj. n. adj. adj. n. adj. adj. adj. adj. adj.
orange limuni	limuni lətʕini məʕmaʕi ʕəmʕi gərʕi mhənni	orange orange pêche cire bougie citrouille henné	orange rose orangé orange rosâtre orange clair jaune orangé jaune rougeâtre	adj. adj. adj. adj. adj. adj.
vert xdər	nəʕnaʕi rbiʕi friki xərtʕufi xəzzi ziti zumurrudi qəzburi/qəzbri qəʕbi quqi	menthe herbe fraîche bBlé frais, en épis cardon mousse huile d'olive émeraude coriandre roseau fleur d'artichaut	vert foncé vert pâle vert amande vert clair vert mousse/foncé vert olive vert émeraude vert tendre vert jaunâtre vert mauve	adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj.
bleu zəq	smawi ʕibi	ciel absinthe	bleu clair bleu clair	adj. adj.

	ḡuw ššbah ras ləwqida faxti nili zaʒi	lumière du matin tête de l'allumette tourterelle rieuse pierre verre	bleu clair bleu mauve bleu fauve bleu violacé bleu verdâtre	n. n. adj. adj. adj.
violet ħəʒri	ħəʒri quqi mdadi ʕunq ħmam	améthyste artichaut encre cou du pigeon	violet améthyste violet verdâtre violet bleuâtre violet clair	adj. adj. adj. n.
marron qəhwi	qəhwi qəʃtali qərʃi kəbdi ʕəsli: ʕədsi trabi xərrubi xəʃbi xəlli zbibi zəʔzoufi	café châtaignes cannelle foie miel lentilles terre carroubes bois vinaigre raisin sec jujube	marron foncé marron foncé marron clair brun rougeâtre brun clair brun clair brun clair brun foncé brun jaunâtre brun rougeâtre brun jaunâtre brun rougeâtre	adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj. adj.
noir khəl	khəl swəd ʕəqʕaqi branija dənzali ħəmmum kəffus zhəl zəʔt zəbʒi ʔrabi ʔordnani dəʔmumi	khəl noir merle aubergine aubergine suie saleté très noir goudron jais corbeau d'un noir intense pelage d'âne/de mulet complètement noir	noir intense noir foncé noir brillant noir foncé noir foncé noir gris noir foncé noir foncé noir gris noir luisant noir foncé ou brun noir intense noir foncé	adj. adj. adj. adj. adj. n. n. adj. n. adj. adj. adj. adj.
gris rmaḡi	ħdidi fəḡḡi ʔʕaʕi rmaḡi nəqri zbibi	fer argent plomb cendre agent raisin sec	gris fer gris argenté gris bleuté gris cendré gris clair gris clair	adj. adj. adj. adj. adj. adj.

	zərzori təbbi ʔənbri	étourneau taupe ambre	gris métallique gris sombre gris doré	adj. adj. adj.
beige biz	biz bəʃli tadəqqa qəlb banana qehwa w hlib jazuri	laine brute oignon argile cœur de banane café au lait briques	beige crème beige rosé beige rougeâtre beige jaunâtre beige crème beige rougeâtre	adj. adj. n. n. n. adj.

2.3. Adjectifs modificateurs

Adjectif	Teinte	Dérivé	Sens	
məʃluq/ʃməq	foncé	v.	jəʃləq	Fermer
məʃtuh /fatəh	clair	v.	jəʃtəh	Ouvrir
fətər	pâle	v.	jəʃtər	s'atténuer
naʃəʃ	vif	v.	jənʃəʃ	Briller
ɖawi	brillant	n.	ɖɖu	Lumière
bahət	clair, terne, passé	adj.	lbəht	passé, fade
maʃəx	passé, terne	n.	ləmʃəx	passée au soleil, métamorphose
mwaqqər	discret, respectable	n.	lwaqar	le respect
mwaʃrəd	fleuri	n.	wərd	Fleurs
mdəxʃən	sale	v.	jdəxʃən	barbouiller en salissant
mħərtən	vif et pas beau	adj.	ħərtəni	esclave noir
ħəsbi	simple, discret	n.	ħisba	l'égard
mzərgəʃ	tacheté, moucheté	v.	zərgəʃ	Tacheter
mnəqqəʃ	à pois	n.	nəqta	Point
ʃrif	noble, respectable	n.	ʃrif	Noble
həmmi	noble	n.	himma	grâce, classe
jəʃəʃ	brillant	v.	jəʃəʃ	Luire
jəlməʃ	brillant	v.	jəlməʃ	Briller
jəʃʃəl	luisant	v.	jəʃʃəl	Allumer
mʃəʃʃəʃ	luisant	v.	jʃəʃʃəʃ	devenir très noir, luire
adami	discret	n.	adam	Adan
ʃəxfan	très clair	adj.	ʃəxfa	Affaiblissement

2.4. Typologie des référents

Les tableaux ci-dessus démontrent que ces dénominations chromatiques référentielles sont associées par analogie avec des référents matériels, concrets, et assez variés. En voici la liste :

- a. Nature : neige, lune, arbre, ciel, lumière, terre;
- b. Animaux : aigle, tourterelle rieuse, pigeon, merle, pelage d'âne ou de mullet, corbeau, étourneau, taupe, laine, miel, cire;
- c. Végétaux : blé, ivraie, mimosa, roseau, coquelicot, rose, henné, menthe, herbe, absinthe, café, bois, musc, beurre salé, lentilles, pois chiche, vinaigre, coriandre, mousse;
- d. Bijoux : perles, pierres précieuses;
- e. Légumes : fenouil, courge, radis, citrouille, cardon, artichaut, aubergine, oignon;
- f. Fruits : pêche, orange, grenade, châtaigne, dattes, amande, banane, raisin sec, jujube, carroube;
- g. Épices : safran, cannelle, cumin, girofle;
- h. Minéraux : goudron, améthyste, jais, fer, argent, plomb, ambre, khôl, argile, brique, soufre, allumette, verre, encre, rouge à lèvres;
- i. Résidus : suie, cendre, saleté;
- j. Corps humain : chair, joues, sang, pus, tartre, foie.

Il va sans dire que les dénominations chromatiques et les locutions et expressions de couleur témoignent du fonctionnement de la symbolique sociale, de la vie quotidienne, artisanale, artistique, agricole, technique, etc.; elle est le reflet de la culture de toute communauté linguistique. À ce propos, Michel Pastoureau affirme :

Je suis de ceux qui estiment que la couleur est un phénomène culturel, étroitement culturel, qui se vit et se définit différemment selon les époques, les sociétés, les civilisations. Il n'y a rien d'universel dans la couleur, ni dans sa nature, ni dans sa perception. [...] Le seul discours sur la couleur est de nature anthropologique.⁹

⁹ Michel Pastoureau, *Figures et couleurs. Études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, Le Léopard d'Or, 1992, p. 26-27.

Par ailleurs, il est à souligner que les femmes et les hommes ne recourent pas nécessairement aux mêmes termes de couleurs. La tradition ou la stéréotypie sociale a voulu que les hommes utilisent davantage les termes basiques, simples, alors que les femmes ont tendance à employer les mots de couleurs composés, tels que : qəlb banana (cœur de banane), xdud şşəltana (joues de la Sultane), ɖuw şşəbah (lumière du matin), řunq řmam (cou du pigeon), etc. Les hommes éviteraient les termes de couleurs qualifiés d'efféminés, tels que : məski (musc), fanidi (rose bonbon), řəmmři (rose couleur de pois chiches), zəbři (couleur chair), řəkri (rouge à lèvres), etc. De ce fait, les femmes recourent aux modificateurs de couleurs plus que les hommes, par soucis de précision ou par volonté d'exagération ou d'expressivité.

Conclusion

À partir d'une modeste enquête de terrain, l'inventaire des dénominations de couleur en arabe marocain a permis de découvrir les spécificités du champ chromatique marocain, de comprendre comment l'arabe marocain et toute la culture marocaine qu'il véhicule perçoit le champ de la couleur. Les dénominations chromatiques référentielles marocaines puisent dans la vie quotidienne et dans la nature. De même, les adjectifs modificateurs de ces dénominations reflètent également certains aspects de l'environnement et la manière dont la mentalité des Marocains les a perçus, reflétant ainsi leur manière de se représenter le monde ou la réalité des choses.

Certes, le technolecte des couleurs en arabe marocain recouvre autant les couleurs qui continuent d'être d'actualité, telles que les couleurs basiques, mais également celles qui sont tombées en désuétude et ne peuvent être comprises que par les anciennes générations ou par les acteurs de domaines spécialisés.

Ainsi, l'arabe marocain possède un technolecte de couleurs aussi varié que complexe, dont le spectre s'est vu réduire jusqu'à devenir méconnu de la génération contemporaine.

Références

- Calvet Louis Jean, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996.
- CNRTL-Ortolang (Outils et Ressources pour un traitement optimisé de la langue), Portail lexical, www.cnrtl.fr, consulté le 15/08/2015.
- Cusin-Berche, Fabienne, « De la langue ordinaire au(x) technolecte(s) », dans Jacques Anis et Fabienne Cusin-Berche (dir.), *Difficultés linguistiques des jeunes en formation professionnelle courte. Diagnostic et propositions de remédiation*, (Actes du Colloque international de Paris X - Nanterre, 19-21 décembre 1994). Nanterre, Linx, 1995, 40-50.
- De Vecchi, Dardo, « Le lieu de création de technolectes lieu de termes, de temps et d'action », dans Leila Messaoudi (dir.), *Sur les technolectes*, Rabat, publications du Laboratoire Langage et société, 2012, p. 9-24.
- Galisson, Robert, « Accéder à la culture partagée par l'entremise des mots à CCP », *Études de linguistique appliquée*, n° 67, 1987, p. 119-140.
- Galisson, Robert (1988), « Culture et Lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *Études de Linguistique Appliquée*, 69. GALISSON Robert (1989), « La culture partagée : une monnaie d'échange interculturelle », *Le Français dans le monde. Recherches et Applications*, p. 113-117.
- Hagège, Claude, « Voies et destins de l'action humaine sur les langues », dans Claude Hagège et Istvan Fodor (dir.), *La réforme des langues, histoire et avenir*. Hambourg : Buske, 1982, p.11-67.
- Iraqi Sinaceur, Zakia (dir.), *Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*, Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation (IERA)/C.N.R.S, Rabat, Éditions AL Manahil, Ministère des affaires culturelles, 8 volumes, 1993.
- Messaoudi, Leila, *Sur les technolectes*, Rabat, publication du Laboratoire langue et société, 2012.
- Messaoudi, Leila, *Études sociolinguistiques*, Rabat, Okad, 2003.
- Pastoureau, Michel, *Figures et couleurs. Études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, Le Léopard d'Or, 1992.
- Pastoureau, Michel, *Dictionnaire des couleurs de notre temps, symbolique et société*, 2^eéd., Bonneton, 1992.
- Wald, Paul, « Clôture sémantique, universaux et terminologies de couleurs », dans Serge Tornay (dir.), *Voir et nommer les couleurs*, Nanterre, éd. Labethno, 1978, p. 121-138.